



Maison des Sports

29, boulevard Saint Michel - 72000 Le Mans

Tél. 02 52 19 21 17 - Email : comite.tennisdetable@maison-sports72.fr

Site internet : www.pingsarthe.org

Le Mans,
Le 20 Mars 2013

INVITATION STAGE DEPARTEMENTAL

Cher(e) ami(e) sportif(ve)

Le Comité Sarthe et la Commission Jeunes et Technique organisent le stage de Pâques du mercredi 24 au vendredi 26 avril 2013. Ce stage se déroulera à la journée et sans hébergement. Les 20 premières réponses parvenues au comité seront retenues.

Il est prioritaire à l'inscription en stage privé.

Centre d'entraînement : Salle St Exupéry Bd Estienne D'Orves LE Mans. (AS1 Le Mans).

Montant du Stage : 36 € (soit 12€ par jour, perçu ultérieurement par le C.D auprès des clubs).

Horaires : 9h30/17h30

Repas : Prévoir son pique nique

Apporter deux paires de chaussures de sport, short, maillot et bouteille d'eau, serviette.

Dans l'attente de vous y rencontrer, recevez nos meilleures salutations sportives.

Responsable Technique
Tessier Guillaume
06.32.65.94.91.
Educateur.cd72tt@gmail.com

Le Conseiller Technique Départemental
Fabrice TOLLET
06.32.65.94.86.
ctd.cd72tt@gmail.com

Liste des stagiaires :

GROUPE DETECTION

COLLAS Guillaume	B2	A.S.L
TOURNELLE Mathieu	B2	A.S.L
MONCEAU Thomas	B2	ARNAGE
LEROUX Léandre	B2	ASGM
MARMION Matéo	B1	ARNAGE
FONTAINE Manon	B1	A.S.L
JORY Milo	P04	ASGM
GUIBERT Ethan	P04	A.S.L.
MAUDUIT Maël	P04	LA CHARTRE
MONCEAU Clément	P05	ARNAGE
BEAUDRON Clara	05	ASGM
LOPEZ Céline	05	A.S.L

CATEGORIE BENJAMINS/ POUSSINS

JEUDON Theo	P06	ARNAGE
BUREAU Clémence	P06	ARNAGE
GALLON Lucas	B2	MONTFORT
BEAUDRON Théo	B1	ASGM
SAGOT Mathis	B2	St JAMME
CHORIN Mathéo	B1	Arnage
ROULAND Salomé	B2	ASCATT/Lavardin
LEMOINE Robin	P04	ASCATT/Lavardin
GRISON Gabin	P04	Bonnétable
GUERIN Julien	P05	Fercé
SAGOT Maelig	P04	St Jamme
GRENAPIN Léo	P05	(Bonnétable)
MARTIN Léna	B1	Mézières
THORETON Hugo	B1	Fercé

Responsable du stage : TESSIER Guillaume (BEES 1) 06.32.65.94.91.

Cadres : Romain David (DEJEPS), Prézelin Marine, Aubert Antoine, Elain Jean-Pierre (CQP),

CONFIRMATION DE PARTICIPATION
Stage de Pâques du 24 au 26 Avril 2013

A ENVOYER AU COMITE DE TENNIS DE TABLE POUR LE : **vendredi 12 avril**
COMITE SARTHE DE TENNIS DE TABLE
29 Boulevard St Michel
72000 LE MANS

Je soussigné(e), Mr ou Mme _____ (nom et prénom), responsable légal de l'enfant _____ (nom et prénom), autorise l'équipe d'encadrement (du stage départemental de tennis de table du 24 au 26 Avril 2013) à faire hospitaliser notre enfant en cas d'urgence.

J'autorise également mon enfant à se faire véhiculer par un entraîneur du stage en cas d'urgence.

Attestation de vaccination :

BCG le : _____ ; **Test tuberculique (monotest) le :** _____ **Résultat :** _____ (+ ou -)

Antidiphthérique – Tétanique – Polio (DTP) : dernier rappel le : _____

Je soussigné(e), Mr ou Mme (nom et prénom) _____, responsable légal de l'enfant (nom et prénom) _____, déclare avoir pris connaissance des conditions d'organisation, des conditions de séjours et du règlement intérieur, autorise le responsable du stage à prendre le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant (traitement médicaux d'urgence, hospitalisation, intervention chirurgicale) mais aussi le transport de mon enfant par des membres de l'encadrement dans un véhicule personnel en cas de nécessité, et m'engage à venir chercher (ou faire chercher par un représentant majeur) mon enfant, dans les 8 heures sur les lieux mêmes du stage, en cas d'exclusion pour non respect du règlement intérieur.

Infos supplémentaires dont vous souhaiteriez que nous ayons connaissance : (allergie, traitement médical en cours, asthme,)(joindre une photocopie de l'ordonnance si traitement en cours) :

N° de téléphone afin d'être joint très rapidement :

Domicile : _____, Portable (père) : _____, Portable (mère) : _____
Travail (père) : _____, Travail (mère) : _____, mail : _____

Règlement intérieur des stages organisés par le comité départemental de tennis de table Sarthois.

- Les stages organisés sous l'égide du comité départemental de Tennis de table ont pour objectif d'apporter un complément performant. Il doivent par conséquent se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

- L'encadrement prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité ainsi que la santé physique et morale des participants.

- La participation à de tels stages implique l'acceptation préalable et le respect des règles portant sur les 4 points suivants :

1. **Programme :** établi par le directeur du stage et le C.T.D. , il prévoit des plages horaires d'entraînement, de compétition et de récupération. Aucune dérogation ne peut être acceptée sans l'accord des organisateurs.
2. **Respect mutuel :** le respect mutuel, qui concerne aussi bien les jeunes, l'encadrement ou le personnel, est le principe fondamental de la vie en collectivité. Le non-respect d'autrui ainsi que tout comportement susceptible de nuire à l'image du tennis de table seront sanctionnés.
3. **Comportement :** le bon déroulement d'un stage et son efficacité implique des règles de comportement acceptés par tous, et notamment :
 - le respect des horaires : de réveil, de repas, de départ, d'entraînement, de réunion , d'extinction des feux, ...
 - le respect des installations : lieux d'entraînement et d'hébergement.
 - le respect des consignes données par les organisateurs.
4. **Récupération :** aspect fondamental de la qualité d'un stage ou d'une compétition.
 - la récupération dépend de plusieurs facteurs : le sommeil, l'hygiène, la diététique, la sieste.
 - La consommation d'alcool, de tabac, de drogue ou de produit dopant quel qu'il soit, est formellement interdite.

* Toute infraction à l'une de ces règles entraîne l'exclusion immédiate du stage et comme ils s'y engagent lors de l'inscription, les parents doivent venir récupérer immédiatement leur enfant exclus.

Fait à : _____ **le :** _____ **Signatures (parents et enfant) :** _____ **Visa du club**